

*COMPTE RENDU
REUNION DU 13.04.2017*

Absents : Mme DURET Carine et M. MOULIN Nicolas

TAUX D' IMPOSITION DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil Municipal vote comme suit les taux des quatre taxes directes locales :

- Taxe d'habitation 9,50 %
- Foncier bâti 6,29 %
- Foncier non bâti 41,23 %
- CFE 10,89 %

REDEVANCE DU PRIX DE L'EAU

Le prix de la taxe de la pollution reste inchangé, le prix de la redevance d'eau reste inchangé.

BUDGET PRIMITIF 2017 – C.C.A.S.

Le Conseil Municipal approuve et vote le budget primitif du C.C.A.S. à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2017 – REGIE DES EAUX

Le Conseil Municipal approuve et vote le budget primitif de la Régie des Eaux.

Le montant total des dépenses et des recettes de fonctionnement s'élève à 155 851,00 €

Le montant total des dépenses et des recettes d'investissement s'élève à 320 964,00 €

Le budget du service de l'eau est voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2017

Le Conseil Municipal approuve et vote le budget primitif de la commune.

Le montant total des dépenses et des recettes de fonctionnement s'élève à 755 433,00 €

Le montant total des dépenses et des recettes d'investissement s'élève à 487 217,00 €

Le budget communal est voté à l'unanimité

RECRUTEMENT AGENT CONTRACTUEL POUR BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Afin de faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité, il est décidé de recruter une personne en emploi ponctuel pour une période de six mois de mai à octobre.

EMPLOI APC et REGISSEUR GITES

Le passage de l'emploi en CDD de l'Agence Postale Communale en un emploi en CDI n'étant pas retenu. Il est proposé que le poste de l'APC et le poste de régisseur des gîtes soient réunis pour assurer à un salarié un emploi plus important. Une étude sera réalisée pour la perspective d'un nouveau contrat. Deux membres du Conseil Municipal se sont abstenus sur ce projet.

TRAVAUX FORESTIERS PROGRAMME ENTRETIEN 2017 ONF

Un devis est proposé par l'ONF, après discussion il est demandé au Maire de cibler les urgences et de rencontrer l'Agent ONF pour mieux déterminer les divers travaux.

ENFOUISSEMENT BT 230/400 VOLTS DU POSTE "LES CLOTS"

La société CEGELEC Alpes du Sud Réseaux a été chargée par le Syndicat d'Energie des Alpes de Haute Provence de l'étude et des travaux de renforcement du réseau électrique sur la commune. Actuellement, les conventions auprès des différents propriétaires ont été signées avec les prestataires. Le tracé de la ligne d'enfouissement BT 230/400 Volts du Poste « les Clots », emprunte la parcelle communale section B N° 1667, il sera par conséquent signé une convention de passage et de servitudes entre le SDE et la Commune.

ACQUISITION DE BIENS VACANTS ET SANS MAITRE

Après affichage de l'arrêté préfectoral du 31 mai 2016 fixant la liste des biens présumés vacants et sans maître sur le territoire de la commune, aucun propriétaire ne s'étant fait connaître, ces biens peuvent désormais être intégrés au patrimoine communal. Par conséquent, il va être procédé à la signature des actes relatifs à l'incorporation de ces biens vacants et sans maître.

ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Le 09 décembre 2016, le Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence, a lancé le processus de création d'une Agence Technique Départementale destinée à accompagner les collectivités de son territoire. Après discussion, il est décidé l'adhésion à cet organisme.

RENOUVELLEMENT ADHESION A LA CERTIFICATION FORESTIERE

L'adhésion de la certification forestière arrivant à terme, il est proposé le renouvellement de l'adhésion à cet organisme pour cinq ans.

DIVERS

Des travaux sur le réseau d'eau sont entrepris dans le quartier Coin des Champs et Espiniers, afin de canaliser les résurgences d'eau le long de la route.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.